

MES VACANCES MUSICALES

Fiche de présentation



©Marta Orzel

Depuis 2020, les JM France s'engagent pour offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles, notamment à celles et ceux souvent les plus éloignés de l'offre culturelle, un accès à une expérience musicale de qualité pendant les vacances d'été.

Le dispositif "Mes vacances musicales" propose un accompagnement à la découverte ou redécouverte de la musique, via deux types d'intervention : par demi-journée ou par séquences suivies sur deux à plusieurs journées. Ces actions s'adressent à tous lieux acteurs d'éducation, de loisirs ou de vacances qui souhaitent une présence directe d'artistes auprès des enfants et des familles, avec une organisation simple et des coûts accessibles, permettant le développement d'initiatives auprès de structures et de publics éloignés d'une offre culturelle.

Jusqu'à l'été 2024, les JM France ont pu proposer des coûts très réduits pour cette opération, grâce au soutien du dispositif "Été culturel" mis en place par le ministère de la Culture. En 2025, elles reconduisent "Mes vacances musicales", mais avec des interventions au coût réel, dans l'attente des décisions du ministère concernant la poursuite de l'Été culturel.

Cependant, grâce au soutien précieux de leur Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse, les JM France sont en mesure de proposer une prise en charge spécifique pour des interventions mises en place :

- en partenariat avec les équipes associatives locales
- et entrant dans les axes de travail du Fonds Musical : champ social, santé et handicap, voie professionnelle et insertion, ruralité.

Si ces conditions sont réunies, une réduction pourra alors être appliquée sur les coûts des interventions... afin que, cet été encore, les enfants qui y ont difficilement accès puissent grandir en musique !

OBJECTIFS

- Créer et maintenir du lien artistique ;
- Faire découvrir le plaisir de pratiques musicales simples et de prestations musicales de qualité in situ ;
- Susciter la curiosité et l'ouverture sur le monde ;
- Donner l'opportunité d'une petite restitution (dans le cas du module « création »).

MOYENS ARTISTIQUES

Les JM France disposent d'une ressource de plus de 150 artistes répartis sur l'ensemble du territoire, engagés dans les tournées et les ateliers JM France, tant en ville qu'en milieu rural. Les thématiques d'interventions sont diversifiées : voix, percussions corporelles, lutherie urbaine ou sauvage, écriture de chanson, danse baroque, percussions...



FORMATS

MODULE "DÉCOUVERTE"

INTERVENTION PONCTUELLE

L'artiste intervient de 1 à 4 fois sur une demi-journée, en fonction du nombre de groupes d'enfants. Chaque groupe bénéficie d'une seule intervention.

- **DURÉE** : 3 heures (matin ou après-midi)
- **CONTENU** : un temps de mini-concert et un temps participatif pour chaque groupe
- **OBJECTIF** : découverte et initiation à la musique

COÛT TOTAL POUR UN MODULE :

350 €

Prise en charge éventuelle du Fonds Musical JM France : **210 €**

Reste à charge structure si soutien :
140 €

hors frais additionnels

MODULE "CRÉATION"

INTERVENTION SUIVIE

L'artiste travaille de manière évolutive et approfondie pendant quatre demi-journées ou davantage, avec le même groupe d'enfants.

- **DURÉE** : 4 demi-journées minimum
- **CONTENU** : petit parcours associant mini-concert, actions participatives et créatives, et restitution collective.
- **OBJECTIF** : création musicale avec restitution

Pour ce module, il est possible de demander plus de quatre demi-journées d'intervention pour le même groupe d'enfants. Dans ce cas, le coût d'une demi-journée supplémentaire est de 300€ pour la structure accueillante (prise en charge éventuelle du Fonds Musical de 180 €).

COÛT TOTAL POUR UN MODULE :

1210 €

Prise en charge éventuelle du Fonds Musical JM France : **730 €**

Reste à charge structure si soutien :
480 €

hors frais additionnels

Il est indispensable que les artistes soient accompagnés par un ou plusieurs animateurs/encadrants des lieux d'accueil. Pour les moins de 6 ans, les groupes sont constitués de 10 enfants maximum et pour les plus de 6 ans, les groupes sont constitués de 15 enfants maximum. Pour chaque module, il est possible de diviser l'intervention en plusieurs groupes (2 à 4) pour en faire profiter le plus grand nombre.

Les JM France peuvent prendre en charge jusqu'à 60 % du coût de l'intervention grâce au soutien de son Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse, sous conditions.



CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DU FONDS MUSICAL JM FRANCE



- Partenariat avec une équipe associative JM France
- Intervention(s) auprès de publics en situation de grande précarité, suivis par des acteurs du champ social
- Intervention(s) auprès d'enfants et jeunes en situation de handicap, accueillis en établissements médico-sociaux ou de soin
- Intervention(s) auprès de jeunes en parcours d'insertion professionnelle, tels que missions locales, écoles de la deuxième chance, AFPA...
- Intervention(s) dans des territoires ruraux (communes de densité 5,6 ou 7 selon l'Insee)

RÉCAPITULATIF

- Module « découverte » : module d'intervention artistique sur une demi-journée (3 heures) → coût forfaitaire : 350 €. Prise en charge selon conditions : 210€ (hors frais additionnels transport et hébergement), soit un reste à charge de 140 €.
- Module « création » : module d'intervention artistique sur quatre demi-journées minimum → coût forfaitaire : 1 210 €. Prise en charge selon conditions : 730 € (hors frais additionnels transport et hébergement) soit un reste à charge de 480 €.

CONTACT

Capucine de Montaudry • 01 44 61 86 79 • mesvacancesmusicales@jmfrance.org

LES JM FRANCE

Depuis plus de 80 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement issus de territoires éloignés ou moins favorisés. Chaque année, le réseau des JM France, composé d'un millier de bénévoles et 400 partenaires culturels, organise 2 000 spectacles, ateliers et événements. Une expérience musicale forte, conviviale et de qualité... à la rencontre de plus de 350 000 jeunes.



Grandir en musique